CONSIGNES DE COMPORTEMENT

Pour la population valaisanne

Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la sécurité civile et militaire

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

INCENDIE

1

118

2

Alarmer

- Préciser l'adresse, l'étage et l'importance du sinistre

3

Sauver

- Les personnes et les animaux
- Fermer les portes et les fenêtres
- Quitter les lieux

4

Eteindre

- Avec les moyens disponibles

5

Informer

- Orienter les intervenants à leur arrivée sur les lieux

BLACKOUT

Préparer chez soi

- 9 litres d'eau par personne
- Aliments longue conservation
- Réchaud à gaz, alcool ou pâte combustible
- Bougies avec allumettes ou briquet
- Radio portable et lampe de poche (batteries de rechange)
- Pharmacie de secours
- Argent liquide en petites coupures

Débrancher

- Les ordinateurs et tous les autres consommateurs électriques facilement accessibles

Attention

- Les ascenseurs, portes automatiques et escaliers roulants seront à l'arrêt
- Les feux de circulation ne fonctionneront plus
- Les caméras de vidéosurveillance et les alarmes seront désactivées
- Après un certain temps, les téléphones ne fonctionneront plus et il n'y aura plus d'eau courante

A faire

- Ecouter la radio
- Ne téléphoner qu'en cas de nécessité
- Economiser l'eau potable

SÉISME

Si vous êtes à l'intérieur

- Garder son calme et quitter le bâtiment si vous êtes proche de la sortie
- S'abriter sous un meuble solide ou sous un cadre de porte
- Se tenir éloigné des plafonniers, bibliothèques ou des fenêtres
- Fermer dès que possible le gaz, l'eau et l'électricité
- Ne pas prendre les escaliers ou l'ascenseur

Si vous êtes à l'extérieur

- Rester à l'extérieur
- Eviter la proximité avec les bâtiments, les ponts et les pylônes électriques qui peuvent s'effondrer

Si vous êtes dans un véhicule

- Rester dans le véhicule jusqu'à la fin du séisme
- Si possible, aller dans un endroit dégagé

Une fois le séisme terminé

- Fermer dès que possible le gaz, l'eau et l'électricité
- Sortir du bâtiment avec le matériel d'évacuation
- Porter assistance aux personnes blessées
- Rester éloigné des bâtiments ou autres objets qui peuvent s'effondrer
- Attention aux répliques
- Ecouter la radio

Pour plus d'informations: www.cpps-vs.ch

CANICULE

A faire

- Boire régulièrement de l'eau (au moins 1,5l/jour à intervalles réguliers)
- Rester au frais, se rafraichir le corps et porter des vêtements légers
- Prendre et donner des nouvelles à ses proches
- Manger léger, de préférence des aliments riches en eau (fruits, légumes)
- Aérer la nuit votre lieu de vie et fermer les stores la journée

A éviter

- Les efforts physiques aux heures les plus chaudes de la journée (12h à 16h)
- La consommation d'alcool

En cas de malaise, vertiges ou nausées

- Appeler une ambulance

AVALANCHE

A faire

- S’informer si son domicile est dans une zone de danger
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Si possible, couper l’électricité, le gaz et fermer l’eau
- Fermer les portes, fenêtres et les volets
- Sortir uniquement sur ordre d’évacuation
- Apporter de l’aide aux personnes vulnérables
- Informer le voisinage

Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne : matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l’électricité, le gaz et l’eau sans autorisation

Se renseigner

- **Portail des dangers naturels**
  www.dangers-naturels.ch

COURS D'EAU

Se préparer

- Consulter les prévisions météo
- Planifier son itinéraire en tenant compte des possibles dangers naturels

Observer

- Respecter la signalisation aux abords des cours d'eau
- Surveiller l'évolution des cours d'eau
- S'assurer de pouvoir s'éloigner du cours d'eau à tout moment

Attention

- Eviter les cours d'eau pendant ou après un orage
- Ne pas dormir au bord d'un cours d'eau
- Ne pas se baigner si le cours d'eau est trouble car des objets, branches ou troncs d'arbre peuvent se trouver sous la surface de l'eau
- Ne pas se mettre en danger pour filmer ou prendre des photos de la crue

RUPTURE DE BARRAGE

A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Quitter votre domicile à pied et se diriger sur les hauteurs
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Téléphoner qu'en cas de nécessité

A éviter

- Ne pas traverser les zones inondées à pied ou en véhicule

Se renseigner

- **Alertswiss**
  www.alert.swiss

INONDATION

A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Mettre hors de l'eau les biens pouvant être déplacés
- Si possible, rendre étanche son habitation
- Se mettre à l'abri en hauteur par ses propres moyens
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités

A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule qui pourrait être immergé
- Ne pas se réfugier dans les caves ou garages souterrains

Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation

ACCIDENT CHIMIQUE

A faire

- Entrer dans un bâtiment pour trouver refuge
- Gagner les étages pour éviter les gaz lourds
- Fermer les portes et les fenêtres
- Colmater les interstices des portes et fenêtres avec des chiffons mouillés
- Arrêter les ventilations et climatisations
- Héberger provisoirement des personnes menacées ou sans refuge
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Informer le voisinage

A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule immobilisé

Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation

RÉSERVES DOMESTIQUES

S’assurer d’avoir suffisamment de réserves pour tenir quelques jours sans aide extérieure en fonction de vos besoins.

Boissons

- 9 litres d’eau par personne
- Lait UHT ou autres boissons

Aliments

- Riz, pâtes
- Huile ou autre corps gras
- Légumes ou fruits en conserve
- Farine et levure sèche
- Sel, sucre, café, thé
- Biscuit, chocolat
- Aliments pour bébé
- Nourriture pour les animaux

Hygiène

- Savon
- Papier de toilette
- Couches pour bébé

Pharmacie d’urgence

- Désinfectant
- Antidiarrhéiques, antidouleurs
- Thermomètre et médicaments personnels
- Pansements, bandes, pommades

Divers

- Bougies avec allumettes ou briquet
- Réchaud à gaz, alcool ou pate combustible
- Radio portable et lampe de poche avec suffisamment de batteries de rechange
- Argent liquide en petites coupures

MATÉRIEL POUR UNE ÉVACUATION

Papiers d'identité

Médicaments
et trousse de secours

Articles d'hygiène
savon, linge,
brosse à dents, ...

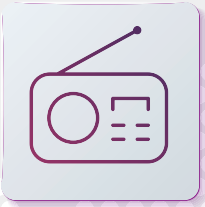

Radio portable

Chargeur de téléphone

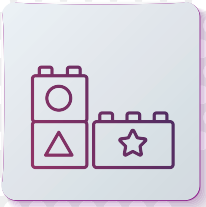

Jouets pour les enfants

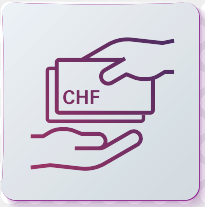

Argent liquide

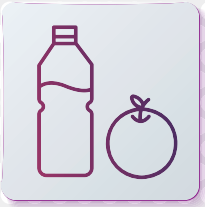

Subsistance pour 1 jour,
eau, nourriture

Vêtements de rechange

Lampe de poche

Sac à dos

Chaussures
de marche

N° URGENCE

117 POLICE

118 POMPIERS

144 SANITAIRE

145 INTOXICATION

112 N° INTERNATIONAL D'URGENCE

ALARME À LA POPULATION

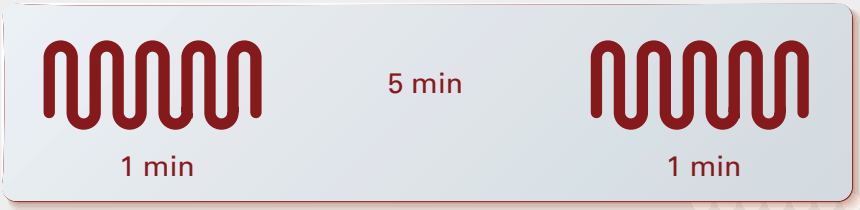

Alarme générale

- Ecouter la radio et rester calme
- Se conformer aux consignes des autorités
- Informer les voisins
- Se tenir prêt à une éventuelle évacuation

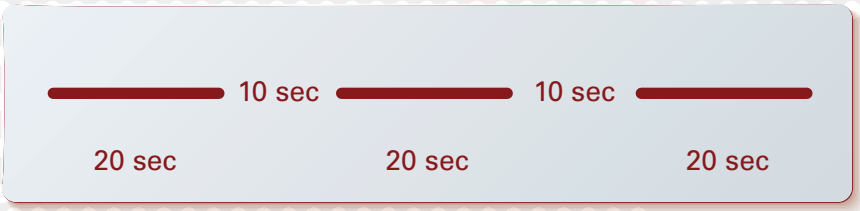

Alarme eau

- Quitter immédiatement la zone de danger en restant calme
- Ecouter la radio
- Se conformer aux consignes des autorités

OÙ CHERCHER L'INFORMATION

Alertswiss
www.alert.swiss

MétéoSuisse
www.meteosuisse.admin.ch

Point de rencontre d'urgence
www.pointrencontreurgence.ch

Consignes de comportement
www.vs.ch/web/sscm/documentation

Portail des dangers naturels
www.dangers-naturels.ch

Centre Pédagogique Prévention Séisme
www.cpps-vs.ch

POINT DE RENCONTRE D'URGENCE

Dans l'éventualité où votre commune serait touchée par une catastrophe ou une situation d'urgence, les **POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)** répartis dans tout le canton vous fournissent de l'assistance et d'importantes informations quant à la situation.

Trouver votre PRU le plus proche sur:

www.pointrencontreurgence.ch

NOTES

NOTES

Service de la sécurité civile et militaire
Office cantonal de la protection de la population

2023